



---

<b>Nombre de membres en</b>	<b>Séance du mercredi 10 février 2016</b>
<b>exercice:</b> 11	L'an deux mille seize et le dix février à 9 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée le 03 février 2016, s'est réunie en Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier Lamouroux, Maire.
<b>Présents :</b> 7	
<b>Votants:</b> 8	<b>Sont présents :</b> Pierre Didier LAMOUREUX, Alain COMBES, Marie-Thérèse LESTAGE, Jérôme PANCHE, Jérôme TROLLIET, Gilles GALLÈS, Michel POSSAMAÏ <b>Représentés :</b> Dominique BRIFFAUT <b>Excusés :</b> Laurence LEROY, Frédéric ARROYO, Mayder MARAN <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Thérèse LESTAGE

---

Madame Marie-Thérèse LESTAGE est désignée secrétaire de séance.

Aménagement du bourg - tranche 1 - Demande de subvention à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde - DE 2016 001

*Monsieur le Maire propose de solliciter Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental, en vue de l'attribution et du versement d'une subvention pour le financement de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'aménagement du bourg.*

*A cette fin, il présente les données suivantes :*

*Monsieur le Maire présente les 3 dossiers de demande de subvention qu'il souhaite déposer :*

- *Aménagement de sécurité – 1 écluse*                                 *montant des travaux : 29 425.00 € HT*
- *Aménagement de sécurité – 4 ralentisseurs*                                 *montant des travaux : 15 010.00 € HT*
- *Bordures et caniveaux – l'assainissement pluvial*                                 *montant des travaux : 96 255.00 € HT*

*Il est expliqué que ces travaux contribueront à la création de cheminements piétons sécurisés ainsi qu'à la création d'une zone limitée à 30km/h afin de réduire la vitesse des véhicules aux abords de l'école et dans la traversée du bourg. Cela est notamment motivé par la nécessité d'assurer la sécurité des enfants se rendant à l'école et allant périodiquement de l'école à la Salle des Fêtes pour des activités périscolaires.*

*Après avoir écouté cet exposé, le Conseil Municipal décide de :*

*Solliciter Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental, en vue de l'attribution et du versement d'une subvention pour la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'aménagement du bourg ;*

*Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document consécutif à cette demande.*

*Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0*

La séance est levée à 9h30.

LAMOUREUX Pierre Didier	
COMBES Alain	
LESTAGE Marie-Thérèse	
PANCHE Jérôme	
TROLLIET Jérôme	
GALLÈS Gilles	
POSSAMAÏ Michel	